



TERMES DE RÉFÉRENCE

Consultant en passation de marchés auprès de l'Unité PIU et de l'Unité des partenariats

CONTEXTE

Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) a été créé en 2003 par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine dans le but principal de promouvoir les pratiques qui favorisent la stabilité politique, la croissance économique élevée, le développement durable et inclusif, ainsi que l'intégration économique sous-régionale et continentale accélérée. Le MAEP a pour mission de combler les lacunes observées dans les processus de gouvernance et de développement socioéconomique dans les pays membres de l'Union africaine. Le MAEP intervient dans quatre domaines thématiques : i) Démocratie et gouvernance politique (DGP), ii) Gouvernance et gestion économiques (GGE), iii) Gouvernance d'entreprise (GE) et iv) Développement socioéconomique (DSE). Les pays participants au MAEP font l'objet d'un processus d'évaluation complet, comprenant notamment des concertations avec les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les parties prenantes, qui aboutit à un exercice d'évaluation par les pairs au niveau des chefs d'État et de gouvernement.

L'une des particularités du MAEP est qu'il est une initiative propre à l'Afrique. Cette particularité et le fait que les pays y adhèrent volontairement sont importants pour soutenir et consolider l'appropriation par l'Afrique de son programme de développement. En tant qu'outil d'évaluation et de suivi, le MAEP peut aussi aider à surveiller les progrès vers l'atteinte des objectifs et les engagements de développement au niveau régional et international, en particulier dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Conscients de cette importance, l'Union africaine et les chefs d'État ont, en janvier 2017, élargi le mandat initial du MAEP au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre de ces deux programmes sur le continent. Cela témoigne de la confiance placée dans le Mécanisme et contribuera à l'universalité du MAEP lorsque tous les membres de l'Union africaine y auront adhéré.

DESCRIPTION DU PROJET

En décembre 2019, l'Agence suédoise de développement et coopération internationale a approuvé le projet MAEP-SIDA. Ce projet contribuera au renforcement du MAEP et permettra au Mécanisme de s'acquitter de sa mission. Il soutiendra la mise en œuvre du Plan stratégique 2020-2023 et permettra de repositionner le MAEP comme outil de suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et de la réalisation des ODD. En plus de lui permettre de relever les défis immédiats auxquels le Mécanisme est confronté, la subvention de la SIDA aidera à évaluer et affiner les outils et processus du MAEP, pour que le Mécanisme demeure pertinent dans un monde en rapide mutation, capable d'assumer le mandat élargi qui lui est confié et de répondre aux attentes des pays membres. Le projet devrait donc soutenir les domaines clés suivants du MAEP : **(1) Approfondissement des**

évaluations du MAEP, (2) Amélioration de la participation de la société civile, (3) Renforcement de la participation des femmes, (4) Établissement de rapports nationaux sur la gouvernance, (5) Amélioration de la gouvernance d'entreprise (6) Élaboration d'une note d'orientation de l'UA pour les entreprises publiques. Ces programmes sont conçus pour structurer le travail du Mécanisme.

DESCRIPTION DU POSTE

Le poste joue une fonction d'appui au sein de l'Unité de mobilisation des ressources et de mise en œuvre des projets du MAEP. Le consultant en passation de marchés planifie, organise et exécute les processus et procédures nécessaires à la passation de marchés de matériels et services demandés dans le cadre des projets SIDA et BAD par les unités du Secrétariat du MAEP, conformément aux accords et protocoles de financement.

PORTÉE DE LA MISSION

Le consultant en passation de marché est appelé à offrir des services de consultation pour une durée de 8 mois, notamment :

1. Participer à la préparation et la mise en œuvre en temps voulu des plans d'achat des projets, en étroite collaboration avec toutes les autres unités.
2. Exécuter les décisions des comités de passation de marchés, notamment le Comité local interne de passation de marchés, le Comité interne de passation de marchés de la CUA, conformément aux Lignes directrices de l'Union africaine en matière de passation de marchés.
3. Planifier et gérer toutes les activités de passation de marchés et veiller au strict respect des conditions prévues par le Règlement de l'UA et des donateurs en la matière.
4. Aider les unités dans l'élaboration des caractéristiques, des termes de référence et de la portée des travaux dans le cadre de l'achat de biens et services.
5. Préparer les dossiers d'appel d'offres pour les travaux, les biens, les services de consultation et autres services, et publier les appels d'offres et la liste restreinte des fournisseurs, le cas échéant, conformément à la réglementation applicable de l'UA et des donateurs.
6. Participer à la sélection de fournisseurs et prestataires appropriés afin de promouvoir des pratiques d'achat efficaces et efficientes en tenant dûment compte de la durabilité, de l'éthique et des normes de passation de marchés.
7. Participer à la négociation des termes d'un éventail de contrats clés et veiller à leur bonne exécution.
8. Coordonner l'évaluation des soumissionnaires et de leurs offres et élaborer des comptes rendus des réunions d'évaluation.
9. Rédiger et compiler les rapports d'évaluation pour examen et approbation par les autorités compétentes.

10. Assurer le suivi de la gestion des contrats par les divisions et les unités afin de s'assurer de leur exécution conformément aux termes et conditions des contrats et informer immédiatement le fournisseur par écrit de tout manquement dans l'exécution de ses obligations et prendre les mesures de suivi appropriées.
11. Tenir à jour, conserver et archiver les dossiers de passation de marchés.
12. Produire des rapports périodiques sur les activités de passation de marchés des projets en analysant toutes les activités selon les volumes et les valeurs, les bons et les mauvais résultats.
13. S'acquitter de toute autre tâche ou fonction que le superviseur pourrait lui confier.

FACILITÉS ET SERVICES À FOURNIR PAR LE MAEP

Le MAEP fournira :

- i. l'accès à toutes les informations et à toutes les parties prenantes afin de faciliter l'exécution de la mission ;
- ii. un espace de bureau adéquat équipé de mobilier et de fournitures de bureau essentiels ; et
- iii. l'accès à Internet et à toutes les ressources en ligne, ainsi qu'aux archives et dossiers relatifs au projet.

DURÉE DU CONTRAT

La mission devrait commencer début mai pour une durée de 8 mois civils.

PRODUITS LIVRABLES

Aider l'Unité de mobilisation des ressources et l'Unité des projets dans les tâches suivantes :

- (1) Préparation des rapports financiers du projet, y compris l'analyse financière, les budgets, les mesures correctives après audit ;
- (2) Soumission en temps utile des demandes de déboursement et préparation des vérifications bancaires et comptables ;
- (3) Préparation et présentation en temps utile de rapports mensuels, trimestriels ou autres rapports financiers circonstanciés sur l'état d'avancement du projet et de rapports finaux conformément aux conditions générales et particulières de l'accord de coopération.

LIEU D'EXÉCUTION DE LA MISSION ET VISA (LE CAS ÉCHÉANT)

Le consultant sera basé dans les bureaux du MAEP.

Il devra effectuer le voyage à ses frais et se présenter au siège du Secrétariat du MAEP pour la mission.
En outre, le consultant devra obtenir son visa d'entrée en Afrique du Sud, tandis que le MAEP pourrait faciliter la procédure en lui fournissant la documentation nécessaire.

COORDINATION

Le coordonnateur du projet assigne au consultant des tâches à effectuer, notamment l'évaluation des performances et toute autre tâche dans le cadre de la mission conformément aux présents Termes de référence.

RÉSERVES ET CONFIDENTIALITÉ

Le MAEP se réserve le droit de retenir tout ou partie de la rémunération du consultant en cas de performance non satisfaisante, si le travail ou les résultats sont incomplets ou non livrés ou si les délais ne sont pas respectés. En cas de résiliation du contrat par le consultant avant la livraison de tous les produits convenus, une partie de la rémunération sera retenue par le MAEP.

Le consultant s'engage à garder confidentielles toutes les informations qui ne sont pas du domaine public et ne peut participer à une autre mission qui soit en conflit d'intérêt avec la mission en cours. Le consultant s'engage à s'abstenir de promouvoir toute croyance politique ou religieuse pendant la durée du contrat.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Toutes les consultations seront annoncées sur la base du principe de l'égalité de chances. L'évaluation des consultants se fait sur la base des produits livrables et de la portée de la mission tels que définis dans les présents TdR.

LANGUE DE LA CONSULTATION

Anglais ou français.

RÉMUNÉRATION

La rémunération consistera en un forfait mensuel de 6 452 dollars EU pendant une période de 12 mois.

RAPPORTS HIÉRARCHIQUES

Le consultant travaillera étroitement avec le responsable de la mobilisation des ressources et le coordonnateur des projets SIDA et PAI-BAD.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les candidats seront évalués selon les critères suivants :

CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUES	Score maximal	Score enregistré
<p>Qualifications académiques et professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une licence en achats et approvisionnements, logistique, finance, gestion, comptabilité ou dans tout autre domaine connexe. Une maîtrise dans l'un des domaines ci-dessus serait un atout supplémentaire. • Un diplôme professionnel et l'affiliation à un ordre professionnel pertinent tel que la CIPS. • Les titulaires d'un diplôme peuvent postuler à condition de justifier d'au moins 5 années d'expérience pertinente. 	50	
<p>Respect des TdR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect des termes de référence, de l'approche technique, de la méthodologie et du plan de travail dans l'exécution de la mission. 	30	
<p>Expérience professionnelle pertinente</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir au moins 7 ans d'expérience professionnelle progressive à divers postes de responsabilité, dont trois passées à un poste de direction, au sein d'une organisation financée par des donateurs, d'une organisation gouvernementale, d'une organisation internationale publique ou privée. • Une expérience antérieure avec le MAEP, la SIDA ou la BAD et la connaissance des règlements de l'UA seront des atouts supplémentaires. 	20	
Score Total	100%	

Seuls les candidats ou consultants ayant obtenu un score d'au moins 70% dans l'évaluation technique seront retenus, et le poste sera attribué au candidat ayant enregistré le score technique le plus élevé.

Les propositions sont attendues par courrier électronique ou physique à l'adresse ci-dessous au plus tard le **19 avril 2020** à 11 heures précises. Les propositions seront ouvertes le **19 avril 2020 à 11 heures, heure locale.**

Les candidatures doivent être intitulées comme suit : « Consultant en passation de marchés pour les programmes à financement SIDA »

Toutes les candidatures écrites, accompagnées d'un Curriculum Vitae signé et actualisé, et de pièces justificatives (pas les originaux), ainsi trois références (noms et adresses), dont l'une devrait être le dernier client du candidat, doivent être adressées à :

Coordonnateur du projet
Mécanisme africain d'évaluation par les pairs
Private Bag x09, Halfway House, 1685
Adresse physique : 230 15th Road, Randjies Park, 1st Floor
Midrand (Afrique du Sud)
Tél : +27 11 256 3400/01/29
Fax : +27 11 256 3456
Adresse électronique : tender@aprm-au.org